Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 029-212902860-20260518-D27_2026_05-DE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE **TRÉFLÉVÉNEZ**

SEANCE DU 11 MAI 2026

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

Arrondissement de Brest

Canton de Pont-De-Buis-Les-Quimerch

TRÉFLÉVÉNEZ

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	11

Date de convocation :
4/05/2026
Date d'affichage :
4/05/2026

L'an deux mil vingt-six, le lundi 11 mai 2026 **à 20 heures**, le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en salle de Conseil, sous la présidence de **M. Thierry GEMONET, Maire**.

Présents : Christelle MASSON, Didier SALAUN, Nadège JOLLET, Joanna COSME, Guillaume EVRARD, Véronique CRENN, Nicolas GOUEZ, Nicole DUHAUTOIS, Régis LE BRAS

Absent : Thomas CORBALAN (pouvoir à Didier SALAUN)

Secrétaire de séance : Joanna COSME

D27-2026-05 – Délibération corrective pour les indemnités
Annule et remplace D13-2026-03

En date du 31 mars 2026, nous avions décidé le montant des indemnités à :

INDEMNITES		
	LA THEORIE	
Indice de base 1027	4 110,52 €	
MAIRE	28,10 %	1 155,06 €
ADJOINTS	10,89 %	447,64 €
Nombre max d'adjoints pour strate moins de 500 habitants	3	1 342,91 €
ENVELOPPE INDEMNITAIRE GLOBALE SELON LA STRATE 0- 500 habitants		2 497,96 €

	SIMULATION	
MAIRE	26,76 %	1 100,00 €
Adjoint Christelle MASSON	9,73%	400,00 €
Adjoint Didier SALAUN	9,73%	400,00 €
Adjoint Nadège JOLLET	9,73%	400,00 €
Conseiller Véronique CRENN	0,69%	28,28 €
Conseiller Nicolas GOUEZ	0,69%	28,28 €
Conseiller Nicole DUHAUTOIS	0,69%	28,28 €
Conseiller Régis LE BRAS	0,69%	28,28 €
Conseiller Joanna COSME	0,69%	28,28 €
Conseiller Thomas CORBALAN	0,69%	28,28 €
Conseiller Guillaume EVRARD	0,69%	28,28 €
TOTAL ENVELOPPE INDEMNITAIRE MENSUELLE		2 497,96 €

Suite à une remarque su SGC, concernant les arrondis, il convient d'appliquer les modifications suivantes :

Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 029-212902860-20260518-D27_2026_05-DE

INDEMNITES

	LA THEORIE	
Indice de base 1027	4 110,52 €	
MAIRE	28,10 %	1 155,06 €
ADJOINTS	10,89 %	447,64 €
Nombre max d'adjoints pour strate moins de 500 habitants	3	1 342,91 €
ENVELOPPE INDEMNITAIRE GLOBALE SELON LA STRATE 0- 500 habitants		2 497,96 €

	SIMULATION	
MAIRE	26,76 %	1 100,00 €
Adjoint Christelle MASSON	9,73%	400,00 €
Adjoint Didier SALAUN	9,73%	400,00 €
Adjoint Nadège JOLLET	9,73%	400,00 €
Conseiller Véronique CRENN	0,67%	27,54 €
Conseiller Nicolas GOUEZ	0,67%	27,54 €
Conseiller Nicole DUHAUTOIS	0,67%	27,54 €
Conseiller Régis LE BRAS	0,67%	27,54 €
Conseiller Joanna COSME	0,67%	27,54 €
Conseiller Thomas CORBALAN	0,67%	27,54 €
Conseiller Guillaume EVRARD	0,67%	27,54 €
TOTAL ENVELOPPE INDEMNITAIRE MENSUELLE		**2 492,78 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord.

Copie conforme au registre

Le secrétaire de séance

Le Maire,
Thierry GEMONET

MAIRIE DE TREFLEVENEZ
29300